

L'action collective et le territoire : regards croisés

Laurence Amblard¹, Karim Berthomé², Marie Houdart³, Sylvie Lardon⁴

¹ Irstea, UMR Métafort, 9 avenue Blaise Pascal, CS 2008, 63178 Aubière, France, laurence.amblard@irstea.fr, tel : 04.73.44.06.31

² AgroParisTech, UMR Métafort, 9 avenue Blaise Pascal, CS 2008, 63178 Aubière, France, karim.berthome@agroparistech.fr, tel : Tel: 04 73 44 07 18

³ Irstea, UMR Métafort, 9 avenue Blaise Pascal, CS 2008, 63178 Aubière, France, marie.houdart@irstea.fr, tel : 04.73.44.06.65

⁴ AgroParisTech, UMR Métafort, 9 avenue Blaise Pascal, CS 2008, 63178 Aubière, France, sylvie.lardon@agroparistech.fr, tel: 04 73 44 07 21

Auteur correspondant : Marie Houdart

Résumé :

L'article propose une contribution à la capitalisation et la structuration des recherches menées sur l'action collective en lien avec le territoire. Cette contribution repose sur une synthèse des travaux menés au sein de l'UMR Métafort dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de l'agriculture et l'alimentation, de l'aménagement et du développement des territoires ruraux et périurbains. Les apports d'une entrée « territoire » de l'action collective sont mis en évidence sur trois questions structurantes. L'analyse de l'action collective à l'échelle des territoires permet tout d'abord d'identifier en quoi les caractéristiques d'un territoire donné conditionnent l'émergence et le développement de l'action collective, à côté des facteurs liés aux dynamiques économiques, sociales et politiques globales. Les recherches menées mettent également en évidence les enjeux liés aux formes de l'action collective dans les territoires (acteurs impliqués, modes de gouvernance, construction de mondes communs) et révèlent le rôle spécifique joué par des « acteurs intermédiaires » dans les dynamiques collectives. Enfin, les travaux menés renseignent la contribution de l'action collective au développement territorial ainsi qu'à l'émergence de nouvelles ressources et de nouveaux territoires.

Outre une structuration des questions relatives à l'action collective en lien avec le territoire, l'article propose une réflexion sur l'intégration de perspectives disciplinaires et thématiques différentes ainsi que de nouvelles pistes de recherche.

Mots-clés :

Action collective ; Territoire ; Agriculture ; Environnement ; Aménagement; Développement territorial; Accompagnement.

Codes JEL : D7 ; Q13 ; R58; S11

Introduction

De nombreux travaux empiriques et théoriques ont démontré que des acteurs sont capables, dans le cadre d'actions collectives décentralisées, de négocier et de respecter des accords permettant une gestion durable d'un bien commun (Ostrom, 1990 ; Dubuisson-Quellier, 2001 ; Hatchuel, 2001 ; Adger, 2003 ; Lindberg et Fahlbeck, 2011). A ce titre, l'action collective (Ac) représente un mode de coordination alternatif au marché ou à la réglementation étatique (Wade, 1987). Une question déterminante est celle des conditions sous lesquelles l'action collective constitue un mode de coordination efficace. En tant que notion, l'action collective fédère mais aussi sépare de nombreuses disciplines qui ont produit différentes approches, concepts, démarches et méthodologies pour l'aborder : les sciences de gestion (Hatchuel, 2001), la sociologie (Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1997 ; Callon, 1986 ; Boltanski et Thévenot, 1987 ; Latour, 1989), les sciences politiques (March et Olsen, 1983; Tilly, 1985), les sciences économiques (Buchanan et Tullock 1962; Olson, 1965; Ostrom, 1990), la géographie (Di Méo et Buléon, 2005 ; Lussault, 2007).

A l'échelle des territoires, le cadre d'analyse de l'Ac a fait ses preuves pour permettre la compréhension des jeux d'acteurs participant au développement des espaces ruraux, ainsi que l'identification de leviers d'action pour accompagner les mutations des territoires ou la gestion de ressources communes. Plus précisément, dans les domaines du développement des territoires ruraux et périurbains, de la gestion des ressources environnementales, de l'agriculture, de l'aménagement, de l'alimentation, l'Ac dans les territoires constitue un champ de recherche donnant lieu à de nombreuses analyses empiriques (Lubell et al., 2002; Meinen-Dick et al., 2004; Goldman et al., 2007 ; German et Hailemichael, 2008 ; Markelova et al., 2009). Les travaux portant sur l'action collective en lien avec le territoire apportent en effet un éclairage important et particulier pour penser et accompagner la construction par des collectifs de leurs choix de vie et de leurs pratiques.

La diversité, à la fois des travaux théoriques et empiriques, témoigne de la vitalité du champ. Précisément en raison de cette diversité, ce champ de recherche très vaste demeure assez peu lisible, c'est pourquoi il nous semble intéressant d'apporter des éléments de clarification et de capitalisation sur un certain nombre de travaux qui ont déjà été menés.

L'UMR Métafort est porteuse d'un bagage de travaux conséquent sur l'Ac en lien avec le territoire. Les travaux qui y sont menés portent en particulier sur les mutations des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux et périurbains. Rassemblant depuis 2005 un peu plus de 70 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens provenant d'AgroParisTech-Engref, d'Irstea, de l'Inra et de VetAgro-Sup, cette unité a comme projet l'analyse de la dynamique des activités, notamment agricoles, dans les espaces ruraux et périurbains, et la coordination des acteurs dans ces territoires. Ainsi les chercheurs de l'UMR Métafort se donnent le double objectif de contribuer à la compréhension des transformations en cours dans les territoires et de participer à l'accompagnement des acteurs qui les produisent.

Dans ce cadre, les travaux réalisés sur des démarches d'Ac se positionnent dans un spectre large de définitions de la notion. Les Ac analysées peuvent s'inscrire dans des dynamiques qui n'excluent pas les conflits ou l'emprise d'intérêts extérieurs au territoire. Elles peuvent

également ne pas être aussi formalisées que le voudrait la définition classique de Lorino (1989) : « *L'action collective correspond à l'action commune ou concertée des membres d'un groupe en vue d'atteindre des objectifs communs* ». Parfois il s'agira en effet d'un : « *mouvement d'essence plus ou moins spontanée, aux frontières incertaines et avec des structures fluides, émergentes et informelles, un mouvement qui représente le devenir, le surgissement du nouveau et l'historicité* » (Friedberg, 1997). Ce complément de définition de l'Ac est pour nous opportun car il permet d'embrasser les cas d'élaboration d'Ac diffus, informels, tout autant que les actions concertées très formelles. Nous inscrivons donc l'Ac dans un gradient allant du mouvement diffus et spontané qui progressivement fédère plusieurs acteurs sans qu'il y ait eu concertation collective préalable (par exemple, l'émergence de l'agriculture biologique sur un territoire), à l'action collective institutionnalisée (par exemple, les comités de bassin versant).

Les travaux menés dans l'UMR Métafort présentent comme point commun de s'intéresser à l'action collective en lien avec le territoire. Dans une approche multidisciplinaire et multi-acteurs, nous considérons le territoire comme le lieu d'articulation entre les politiques publiques et les initiatives locales, faisant de lui un niveau intermédiaire, entre le local et le global (Lardon et al., 2008). Il s'impose comme « *lieu de coordination entre acteurs multiples, atomisés, en situation d'asymétrie, aux intérêts divergents et lieu de mise en cohérence d'objectifs divers, s'exprimant à des niveaux d'organisation enchâssés* » (Gumuchian et al., 2003).

Plus précisément, la gamme des actions collectives auxquelles s'intéressent nos recherches inclut :

- Les Ac territoriales (AcT), c'est-à-dire des Ac dont la portée est transversale : toutes les composantes du territoire sont légitimes à prendre en considération. La question de ce que ces démarches apportent au territoire pour lui-même, dans ce qui le constitue comme référence signifiante, y est intrinsèquement posée.
- Les Ac qui se produisent à l'échelle du territoire mais n'ont pas la visée transversale des précédentes, ou ne sont pas étudiées pour cela. Les Ac qui se développent au sein de filières, sectorielles, ou encore les Ac visant la gestion de ressources naturelles ou la fourniture de services environnementaux sont un bon exemple d'objets de ce type de travaux.
- Les Ac qui engagent des acteurs et des enjeux qui dépassent le territoire. Elles ne renvoient donc pas à la construction du territoire en propre, comme les premières, mais peuvent néanmoins avoir des retombées tout à fait tangibles sur les territoires. On interroge alors leur ancrage territorial, ou leur territorialisation plus ou moins aboutie.

Dans l'optique d'apporter une contribution à la capitalisation et à la clarification des travaux portant sur l'action collective en lien avec le territoire, ce papier propose une synthèse des travaux menés dans l'UMR. Cette synthèse repose sur une analyse, par les auteurs, d'un ensemble de travaux menés par des chercheurs membres de l'UMR sur l'action collective dans les territoires. Les travaux ont été questionnés en termes d'apports de connaissances et de connaissances pour l'action. L'analyse a bénéficié en outre d'une réflexion collective

associant les chercheurs de l'unité dans le cadre de deux séminaires qui ont permis une confrontation des idées et une appropriation collective des propositions.

Cette démarche nous a amenés à structurer nos réflexions autour de trois grandes questions :

- (1) Les territoires conditionnent l'émergence et la pérennité d'actions collectives. Quels facteurs territoriaux, quels éléments de contexte, nous permettent de savoir en quoi un territoire peut être le creuset d'Ac ?
- (2) Les actions collectives prennent différentes formes ou empruntent différentes trajectoires dans les territoires. Qu'est-ce qui est mis en commun ce faisant, et peut convenir à l'ensemble du collectif? Quelles personnes ont rendu cela possible, et ont permis de parcourir ce chemin?
- (3) Enfin, en retour, comment l'action collective contribue-t-elle au développement territorial, génère-t-elle de nouvelles ressources et fait-elle émerger de nouveaux territoires ?

Les travaux de l'UMR abordent ces différentes questions et fournissent non seulement des éléments de réponse ciblés, mais aussi des croisements d'expériences féconds, des outils méthodologiques et des cadres conceptuels pour une approche intégrée de l'action collective en lien avec le territoire. Les 3 parties de l'article rendent compte de ces trois séries de question. Dans une première partie, nous montrons qu'au-delà des jeux spécifiques d'acteurs et des déterminants classiques de l'action collective, nos travaux complètent la littérature existante en donnant à voir dans quelle mesure certaines actions collectives sont ancrées dans les territoires, dans le sens où elles sont déterminées par les conditions locales dans lesquels elles prennent leur essor. Dans la deuxième partie, nous mettons en lumière les formes et trajectoires que peut prendre l'Ac, et ce qui a rendu possible ce cheminement collectif. A ce stade, nous développons nos apports sur la notion même d'action collective et son opérationnalité et sur les cadres d'analyse possibles des mutations des territoires. La troisième partie est consacrée aux façons dont l'action collective peut être "moteur" de la transformation des territoires.

Chemin faisant, nous montrons la pertinence et les apports des analyses de l'action collective territoriale appliquées aux thématiques relatives à l'agriculture, l'environnement, l'alimentation, l'aménagement, et le développement rural. Chacune de ces trois dernières parties renseigne les spécificités de l'Ac en lien avec le territoire et dégage de nouvelles pistes de recherche qui seront discutées en fin d'article et que nous soumettons à l'ensemble de la communauté scientifique.

1. Le territoire, creuset d'actions collectives

Les stratégies des acteurs impliqués, les procédures et modes de gouvernance mis en place sont souvent au cœur de l'analyse de l'émergence et du déploiement de l'action collective locale. Cependant, l'entrée territoriale donne également à voir l'incidence des conditions territoriales initiales dans le développement et les résultats de l'action collective, le rôle de la trajectoire historique propre à chaque territoire, l'incidence de la nature du bien à gérer, ou du domaine d'action concerné. Différentes dimensions du territoire vont influencer sur l'émergence

et le développement de l'action collective: matérielle, idéale et organisationnelle. Le territoire est conçu comme un espace doté de propriétés naturelles ou de propriétés matérielles résultant de l'aménagement de l'espace par les sociétés. Il est également caractérisé par son histoire et son patrimoine ainsi que par les représentations et les perceptions des groupes sociaux. Enfin, le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels (Laganier et al., 2002 ; Di Méo et Buléon, 2005 ; Moine, 2006).

(i) L'analyse de l'action collective à l'échelle des territoires permet de mettre en lumière comment des facteurs territoriaux, renvoyant aux dimensions matérielle, idéale et organisationnelle des territoires, conditionnent l'émergence et le développement de l'action collective.

Ainsi, dans le champ du planning (aménagement du territoire), la littérature a mis en avant les procédures de participation mises en œuvre comme un facteur-clé de la réussite des projets (Mazeaud et al., 2012). Cependant, plusieurs travaux montrent désormais comment des variables relatives à la situation initiale des territoires peuvent peser sur le succès de la concertation collective (Bryson et Crosby, 1992 ; Ansell et Gash, 2007 ; Truffer et al., 2010). Des variables d'ordre technique (caractéristiques des infrastructures, par exemple) (Bulkeley et Askins, 2009) ou organisationnel (dispositif de gestion en place, structure des incitations à coopérer) (Schusler et al., 2003 ; Daley, 2008) apparaissent ainsi déterminantes de l'issue de la concertation.

Dans cette ligne, les travaux s'intéressant aux concertations collectives pour la mise en place d'infrastructures territoriales mettent en avant l'importance de la situation de gestion propre au territoire et en donnent à voir les composantes pertinentes pour l'analyse (Berthomé, 2011). Le ressenti des acteurs quant à la capacité et la fiabilité des équipements existants, l'historique de gestion (passif) et la gamme des options de gestion envisageables (dépendant notamment des caractéristiques physiques du territoire), la structuration administrative et politique du territoire, l'implication initiale des parties prenantes, sont ainsi autant de facteurs qui, à côté des conditions d'organisation de la concertation, jouent sur les résultats du processus (Berthomé, 2014a).

Dans le champ de la gestion des ressources naturelles, le développement de la coopération entre acteurs agricoles et collectivités locales pour la mise en place de démarches de protection de la ressource en eau potable apparaît conditionnée par des facteurs organisationnels, notamment les ressources (ressources financières, personnel, compétences) dont disposent les collectivités gestionnaires des captages. L'analyse met également en évidence le rôle des caractéristiques de la ressource en eau dans la coopération. Plus particulièrement, la taille de l'aire d'alimentation de captage, le type de système hydro-géologique et le niveau de dégradation de la ressource en eau affectent l'émergence et la pérennisation de l'action collective (Amblard et Raynal, 2015).

Dans le champ de la valorisation des productions agricoles, le rôle des trois dimensions du territoire dans la mise en place et le développement des démarches collectives de différenciation et de valorisation de la viande bovine en Auvergne a également été questionné

(Chabrat et al., 2014 ; Chabrat-Michel, 2015). Outre les effets conjugués des stratégies individuelles et collectives, il apparaît que ces trois dimensions se combinent au fil de la trajectoire de l'action collective, chacune d'entre elles ayant une importance variable selon les temps du processus. Si les conditions matérielles en place (présence d'abattoirs, surface en herbe, nombre d'éleveurs) sont effectivement des éléments importants tout au long de l'action collective, les dimensions idéelles (valeurs culturelles, identité territoriale) et organisationnelles (structuration des acteurs autour d'une démarche AOP par exemple) prennent rapidement une importance majeure.

(ii) Les travaux menés mettent également en évidence le rôle des facteurs liés aux contextes économique, social et politique, au-delà des frontières du territoire, ainsi que les interactions entre caractéristiques du territoire et facteurs contextuels.

Dans le cas de l'action collective associant acteurs agricoles et collectivités gestionnaires des captages d'eau potable, des facteurs liés au contexte politique et économique jouent ainsi un rôle crucial. Plus particulièrement, l'existence de programmes d'appui à destination des maîtres d'ouvrage aux échelles départementale, régionale ou des bassins versants pallie, le cas échéant, aux contraintes pesant sur les collectivités gestionnaires en termes de ressources. Par ailleurs, les perspectives de valorisation économique des changements de pratiques agricoles induits par les démarches de protection de la ressource en eau vont jouer fortement sur la participation des agriculteurs aux démarches (Amblard et Raynal, 2015).

Concernant les actions collectives visant la valorisation des produits agricoles, des travaux ont montré qu'elles pouvaient être liées à la fois aux ressources disponibles sur les territoires et aux éléments de contexte général (politique, économique, social...), soulignant ainsi l'interdépendance entre différents facteurs propres au territoire mais également extérieurs à celui-ci (Schermmer et al., 2011 ; Chabrat-Michel, 2015). Dans cette ligne, certains de nos travaux ont insisté sur le poids du contexte social, de la demande sociale, dépassant le cadre territorial, dans l'émergence de l'Ac qui se produit sur le territoire. De l'analyse des liens, dans les actions collectives, entre les dimensions agro-alimentaires et environnementales ressort ainsi le rôle prépondérant de « l'aval ». Derrière le terme « aval », nous entendons assez largement à la fois les acteurs de l'aval de la filière (distributeurs, transformateurs), les consommateurs, tout autant que l'ensemble des normes sociales qui influencent les cadres, les exigences de la distribution. Dans une acception large nous y incluons également les cahiers des charges des signes de qualité et de l'origine (même si dans certains d'entre eux leur négociation se fait avec les agriculteurs, à l'amont). Ainsi, dans le cas de la mise en place d'une filière qualité sur deux fromages AOP (Baritoux et Houdart, 2015), nous avons démontré l'importance du rôle de la grande distribution à plusieurs stades de la trajectoire de cette Ac : son émergence principalement, mais également ensuite à différents moments clefs. Dans cet exemple précis, c'est bien la grande distribution qui porte les valeurs liées à l'environnement, qui s'en fait le garant et qui valorise de manière implicite le lien terroir-environnement. Cela interroge d'une manière générale le rôle et l'importance des acteurs de l'aval et des consommateurs sur l'évolution des pratiques et des systèmes susceptibles d'aller dans le sens de l'intensification écologique de l'élevage, notamment en matière de production

de normes (de volume, de « qualité », de présentation, de respect des calendriers de livraison, etc.).

(iii) L'analyse de l'action collective en lien avec le territoire permet donc d'identifier en quoi les caractéristiques d'un territoire donné vont influencer sur l'émergence et le développement de l'action collective. Inscire les recherches à cette échelle autorise en outre à mesurer la part de l'influence des facteurs propres aux territoires et la part de l'influence de dynamiques économiques, sociales et politiques plus globales. La multiplicité des facteurs mis en évidence pose néanmoins la question des cadres conceptuels et des modèles permettant d'appréhender l'importance relative et les interactions entre ces variables. A cet égard, l'intérêt de deux approches mobilisées dans les travaux peut être souligné : le cadre d'analyse des systèmes socio-écologiques et l'approche processuelle.

Le cadre conceptuel des systèmes socio-écologiques (Anderies et al., 2004 ; Ostrom, 2009) vise à élargir l'approche institutionnelle de l'action collective pour la gestion durable des ressources naturelles à la prise en compte des caractéristiques du système écologique considéré et des interactions avec les systèmes sociaux dans lesquels sont insérés les acteurs concernés par sa gestion (Angeon et Caron, 2009).

Il rassemble et structure un ensemble de facteurs susceptibles de jouer sur les interactions au sein de systèmes socio-écologiques et d'affecter leur durabilité. Quatre grandes catégories de variables sont distinguées : les caractéristiques de la ressource considérée, des acteurs impliqués dans la gestion de la ressource, les caractéristiques du système de gouvernance mis en place ainsi que le contexte social, économique et politique (Ostrom, 2007 ; 2009 ; McGinnis et Ostrom, 2014). Dans une démarche systémique, la mobilisation du cadre des systèmes socio-écologiques à l'analyse de l'action collective dans un territoire permet d'appréhender à la fois le rôle des facteurs territoriaux, des modes de gouvernance et des facteurs contextuels.

Dans une perspective dynamique, l'approche processuelle, vise à avoir une vision globale, holistique, des faits sociaux en ayant une approche constructiviste du temps. Les relations et modes d'organisation entre acteurs sont ainsi le résultat de trajectoires plus ou moins linéaires, qui correspondent à « l'enchaînement de faits dans le temps aboutissant à un résultat, ou un phénomène conçu comme actif et organisé dans le temps » (Mendez et al., 2010). Le cadre d'analyse processuelle vise ainsi à comprendre la combinaison des dynamiques qui fondent les processus. Ces derniers se caractérisent par quatre composantes. Les ingrédients sont les éléments du contexte global dans lequel se déroule le processus qui apparaissent pertinents pour comprendre ce dernier ; les séquences sont les segments temporels qui s'enchaînent et forment le processus ; les moteurs sont définis comme des mécanismes génératifs du mouvement des ingrédients et de leurs assemblage au cours du temps ; les bifurcations correspondent à un changement dans l'assemblage des ingrédients, modifiant l'orientation-même du processus. Exigeante à la fois dans la recherche des informations passées et dans l'étape de formalisation, cette approche permet néanmoins de mettre en regard ce qui est de l'ordre du contexte territorial, du contexte plus global, des jeux d'acteurs propres à l'action-même et de rendre compte de l'évolution du poids de ces

différentes variables dans l'évolution, le devenir de l'action collective. Ce faisant, cette approche invite le chercheur à prendre en compte les interactions entre les différents épisodes et à éviter de considérer le processus comme linéaire et prédéterminé.

2. L'action collective dans les territoires : quelles formes et trajectoires ?

Derrière une Ac, il existerait un minimum d'organisation, mais l'Ac n'implique pas forcément un seul noyau organisationnel et les configurations peuvent être très variables (Friedberg, 1997). La diversité observée des formes prises par l'action collective dans les territoires pose la question des logiques sous-jacentes aux différentes configurations organisationnelles associant les acteurs parties prenantes de l'action collective (i). Certains travaux sont également confrontés à permettent également d'éclairer deux questionnements de fond : (ii) qu'est-ce que les membres du collectif partagent dans l'Ac, ou qu'est-ce qu'engage la construction entre eux de mondes communs ? (iii) quel rôle spécifique jouent certains acteurs du collectif, que l'on qualifiera *d'acteurs intermédiaires* ?

(i) Les formes prises par l'action collective dans les territoires présentent une grande diversité. Les travaux menés à l'échelle des territoires visent à structurer cette diversité afin d'identifier les logiques sous-jacentes à l'émergence/au choix des modes de coordination entre les acteurs parties prenantes de l'action collective, en lien avec les spécificités des territoires.

Le champ de l'économie des services (Gadrey, 2003) a été mobilisé pour appréhender l'organisation de la fourniture des services d'entretien du paysage dans les espaces ruraux au travers de l'identification de configurations organisationnelles croisant le type d'acteur impliqué (collectivité territoriale, entreprise privée, association), le rôle joué par les acteurs dans la fourniture des services (commanditaire, prestataire, usager) et le type de bien-support des services (Aznar, 2002 ; Amblard et Déprés, 2011). Dans le cas de l'entretien de la voirie locale, trois configurations organisationnelles distinctes, correspondant à des logiques d'entretien différentes, ont été identifiées (Rambonilaza et al., 2013). Dans la première configuration, les communes commanditent des services d'entretien en fonction des enjeux propres aux territoires : agricole, résidentiel ou touristique. Dans la deuxième configuration, caractérisée par l'intervention des communautés de communes comme commanditaires, l'entretien de la voirie vise à favoriser le développement touristique du territoire intercommunal. Enfin, la troisième configuration, qui implique le conseil général, est dédiée aux loisirs récréatifs. L'analyse met en évidence le lien entre l'importance relative des configurations organisationnelles dans un territoire donné et les enjeux en termes d'usages et d'activités propres à ce territoire. On observe également l'importance croissante des configurations centrées sur les communautés de communes et le conseil général en lien avec le développement des usages récréatifs et touristiques dans les espaces ruraux (Rambonilaza et al., 2013).

Dans la procédure de labellisation des pôles d'excellence rurale (PER), Lardon et al. (2014) ont apprécié les évolutions et recompositions dans les jeux d'acteurs dont elle témoigne, et rendu compte du territoire comme un système dynamique organisé. Ils ont observé quelques

cas de renforcement de dynamiques de gouvernance territoriale. Certains territoires ont utilisé le dispositif PER pour impulser une dynamique d'action collective qui se poursuit au-delà du financement direct des opérations (rôle intégrateur). Le simple aboutissement d'une candidature a pu en soi constituer un résultat, dans le cas de démarches réellement partenariales révélant une capacité des acteurs territoriaux à se fédérer et se coordonner pour porter un projet commun (rôle activateur). Pour certaines petites intercommunalités, la reconnaissance d'un PER a parfois constitué un premier acte de la légitimité de cet échelon administratif à porter un projet de développement propre pour son territoire (rôle promoteur). La mise en place du dispositif a même servi de support à des formes d'innovation institutionnelle locale, en incitant des recompositions profondes des débats sur le territoire et des modalités d'organisation dont il se dote, comme l'émergence d'un projet de PNR (rôle générateur).

Les pôles d'excellence rurale fournissent un large panorama de la genèse des actions que mènent des acteurs locaux face aux enjeux de développement, des choix qu'ils privilégient et des modes de coordination et de décision qui s'opèrent dans les territoires. Lardon et al. (2014) mettent en évidence deux points de vigilance pour la gouvernance territoriale. Le premier est la nécessité de favoriser les lieux et les moments de dialogue entre les différents acteurs impliqués, en vue d'une co-construction des démarches de développement. Le second point est de s'assurer l'appui d'acteurs médiateurs, qui n'étaient pas obligatoirement prévus au départ, mais qui émergent au cours du processus.

(ii) Dans ces derniers travaux, apparaît en filigrane la difficulté, au niveau territorial, de toucher tous les individus concernés, d'accorder une place à chaque partie du territoire (portions du territoire "en marge", non élus, etc.). Par conséquent, les "absents" ou les "laissés pour compte" de l'Ac, demeurent des sujets sur lesquels des investigations semblent utiles à mener (Masuda et al, 2008 ; Berthomé et Trognon, 2012). Certains travaux conduisent ainsi à se questionner sur un plan plus ontologique : l'Ac tisse-t-elle une certaine forme de lien entre les acteurs du territoire ? Que partagent-ils ? Il semble que cette préoccupation pour ce qui est partagé entre les participants à l'Ac se conçoive bien en parcourant trois questions :

- Celle de la limite entre ceux qui sont dans, et ceux qui sont hors du collectif considéré, autrement dit la question de l'inclusion (a) ;
- Celle du sort fait à la défiance résiduelle dans ces processus : comment peut-on agir collectivement sans être parvenu à faire parfaitement l'unité au sein du collectif ? Autrement dit la place du conflit et du secret (Simmel, 1906) (b) ;
- Celle enfin du rapport à la décision, à ce qui est reconnu comme un produit ou un aboutissement de l'Ac par les membres du collectif, autrement dit la question de la construction de mondes communs (c).

a) Qui fait partie du collectif de l'Action Collective ?

L'étude de l'action collective tranche difficilement la question des limites du collectif. Ceux qui se sont véritablement impliqués dans la mise en place de l'Ac forment toujours un collectif restreint. Mais ce n'est pas si simple. Une fois l'Ac en place, lancée, on dira qu'elle

n'implique pas seulement ceux qui en sont les instigateurs, mais qu'elle détermine l'avenir du territoire dans un domaine donné, donc qu'elle concerne toute la communauté de destin de ceux pour qui l'avenir du territoire importe. Jusqu'à quel point tous les acteurs du territoire doivent être endogénéisés dans l'Ac ?

Suivant Fourniau (2007), dans le cas des décisions d'aménagement, la tendance consiste le plus souvent à se recentrer sur le collectif des personnes décisives en la matière. Toutefois, lorsque des équipements structurants sont renouvelés dans les territoires, un grand nombre de parties prenantes interviennent. Sur la base de leurs préférences à chacune sur le dossier, elles peuvent être distinguées et situées entre les positions les plus extrêmes en présence. Certaines des parties prenantes seront plus écoutées que les autres et incarneront la ligne directrice de leur coalition : industriels du secteur, bureaux techniques et élus affiliés d'une part; associations écologistes et structures inter-territoriales, souvent, de l'autre (cf. Berthomé, 2012). Dans le cas des projets de développement, où c'est la progression dans le domaine des idées, des représentations, qui importe (Debarbieux et Lardon, 2003), on visera une plus large communauté débattante. Les acteurs locaux ont la connaissance du terrain et du vécu du territoire, quand les acteurs institutionnels ont la capacité d'agir. Le débat alimente les propositions d'actions, même si la décision finale n'est pas du ressort de tous.

b) Entente et mésentente entre les participants de l'action collective.

Certaines tensions entre les parties prenantes d'une Ac peuvent être difficilement surmontables (Ollivier-Trigalo et Rui, 2002). La tentation de vouloir imposer ses vues aux autres est toujours possible, particulièrement lorsqu'il s'agit de trancher sur un projet qui imposera des désagréments à une partie du territoire (« public bads » notamment). Les rapports de force qui peuvent se mettre en place sont alors à scruter de près. Ainsi, Berthomé (2014b) montre que, de façon surprenante, le déséquilibre des rapports de force en faveur de certains acteurs du territoire peut permettre de faire avancer plus loin les décisions, décisions qui iront toutefois plus dans le sens de ces derniers. Par ailleurs, dans le cas des Ac s'orientant vers l'intensification écologique de l'élevage, Baritoux et Houdart (2015) découvrent que, d'une manière générale, la mise en œuvre de l'intensification écologique au niveau des Ac ne repose pas tant sur l'équilibre des pouvoirs ou des rapports de force entre les différents acteurs. Un déséquilibre effectif des rapports de force existe bien entre les différents acteurs, déséquilibre induit par le pouvoir de la grande distribution notamment. Dans le cas de la mise en place d'une filière qualité par exemple, les relations de confiance et/ou d'ancienneté entre les producteurs d'une part, et le transformateur et le distributeur d'autre part, constituent l'une des clefs d'aboutissement de la démarche.

La construction d'une entente entre les participants potentiels d'une Ac, mais aussi les écueils liés aux conflits possibles entre eux, peuvent ainsi être étudiés de façon riche et fine au niveau des territoires. Partant de là, des auteurs reconnus dans les regional studies (Mumpower, 2001; Mansbridge, Bohman, et al., 2010) prennent leurs distances avec des approches « idéalistes » (Habermas, 1981; Rowe et Frewer, 2000), qui envisagent un horizon de consensus et de transparence dans ces démarches d'Ac. Le conflit, l'agonistique (Mouffe, 2003), conservent une place dans l'analyse. C'est d'ailleurs « particulièrement important pour

les acteurs les plus faibles qui peuvent ainsi, a minima, prendre conscience de leurs intérêts et saisir la nature des enjeux en tension » (Rui, 2013).

Les tensions inhérentes aux démarches d'Ac exploratoires dans les territoires sont parfois assez inexpugnables, car elles s'ancrent dans des attachements au territoire, des "sense of place". Ces attachements sont forts parce qu'ils sont alimentés par un vécu, un usage direct sur le territoire, terre d'appartenance, de subsistance. Il ne suffit pas de travailler au niveau individuel pour les modifier, car ceux-ci sont souvent partagés dans des sous-communautés géographiques ou sociales. Toutefois, sur la base d'un « sense of place » fort, on peut aussi envisager un pilotage vertueux, et produire des effets à long terme (Chapin et Knapp, 2015).

c) Action collective et monde commun.

Il y a une dynamique d'exploration et de partage dans le développement d'une Ac, émaillée de mésententes ou d'incompréhensions. Face à cela, il peut être intéressant, en termes d'accompagnement de l'Ac, de miser sur un travail en amont des décisions. Car la proximité de décisions, engageantes, perçues comme irréversibles, attisent souvent les tensions. Ce travail en amont peut promouvoir des modalités collaboratives et exploratoires de rencontre.

Dans les projets de territoire, que ce soit pour la constitution d'une intercommunalité ou d'un PNR, pour la planification territoriale (SCoT, PLU) ou pour la gestion des espaces agricoles en périphérie d'agglomération, il importe au préalable d'impliquer l'ensemble des acteurs parties-prenantes dans la réflexion, pour concevoir les figures du projet territorial (Debarbieux et Lardon, 2003). Le dispositif de jeu de territoire (Lardon, 2013), peut y contribuer, car il vise à la co-construction d'une vision partagée du territoire en répondant à trois principes. Il constitue une recherche-intervention, au sens d'Hatchuel (2001), apportant sa capacité de prise de recul et de formalisation; la production des connaissances pour l'action se fait dans un processus itératif où les savoirs des acteurs et ceux des chercheurs sont mis en commun (Beguin, 2007) et appropriés ; il y a conception collaborative (Brassac, 2004) où chacun se retrouve et tire parti de la production collective. Dans ces cas, une mise en commun est donc bien recherchée, si possible une mise en commun qui fasse sens, qui retrouve une cohérence propre et nouvelle entre des éléments épars, un « monde commun » en somme, du moins si on veut le voir à la façon d'Isabelle Stengers : l'entente « peut tenir (...) parce qu'aura été créé un monde devenu plus compliqué, doté d'assez de dimensions supplémentaires pour que ce qui était contradictoire puisse coexister » (Stengers, 2006, p. 252).

A l'inverse, lorsque cette vision assembliste est imposée par un monde extérieur à celui des acteurs partie-prenante de l'Ac, cette dernière peut peiner à se mettre en place, être mal reçue voire détournée. Ainsi, dans le cas d'un réseau de saveurs 'imposé' par l'institution représentée par le PNR, acteurs de la production et acteurs de la transformation, outre la méconnaissance des pratiques des uns et des autres (deux "mondes" aux modes d'organisation différent), ne se saisissent que très peu des valeurs environnementales et territoriales portées par le PNR (Fleury et al., 2014).

(iii) Les participants arrivent parfois avec relativement peu de choses en commun dans les phases de prémices d'une Ac. Partant de là, il est crucial de pouvoir permettre une expression des idées, des intentions, des insatisfactions, qui favorise peu à peu une co-construction sur des bases davantage partagées. Par rapport aux grands principes de common governance qui font suite aux travaux d'Ostrom (voir Eggers et Goldsmith, 2004), Giest et Howlett (2014) insistent sur la trop modeste attention accordée aux individus clés qui font circuler les informations, créent de la réciprocité entre les membres des réseaux de développement, font jouer les avantages de la collaboration. Des recherches mettent en évidence le rôle utile joué dans la progression d'Ac par certains acteurs, que l'on qualifie parfois globalement d'« acteurs intermédiaires ». Nous verrons que nos recherches permettent précisément de penser au-delà de cette dénomination générale d'« acteurs intermédiaires », pour voir plus précisément : qui sont ces personnes qui rendent des services particuliers dans l'Ac ? Quels services ? Et comment y parviennent-elles ? Divers cas de figure peuvent être esquissés.

Nos recherches se réfèrent à trois catégories d'acteurs qui œuvrent dans les territoires, se recouvrent au moins partiellement, mais agissant à des niveaux d'organisation variés (Lardon et al., 2012a). Le premier type d'acteurs concernés comprend ceux qui interviennent directement dans la dynamique des activités. Nous les appelons acteurs professionnels : créateurs d'activités, agriculteurs, prestataires de tourisme, voire touristes selon les projets[1], etc. Ils sont en relation directe avec d'autres acteurs fournisseurs de ressources, acteurs intermédiaires tels que les chambres consulaires, les techniciens des services de l'Etat, les associations ou bureaux d'études, etc. que nous appelons les acteurs de l'accompagnement. Ces derniers accompagnent la création d'activités, les nouvelles formes de tourisme ou d'agriculture. Enfin, une dernière série d'acteurs est incontournable lorsqu'il s'agit de développement territorial et régional, il s'agit des collectivités territoriales, encore nommés ou acteurs institutionnels ou régulateurs selon les projets. Ils regroupent les : élus et les techniciens des services. Ces trois types d'acteurs ont des rôles spécifiques dans le développement territorial et des modalités d'intervention différentes dans les projets de territoire. Ils ne sont pas isolés, mais membres de réseaux plus larges d'acteurs amenés à se coordonner. Au sein de ces réseaux, certaines personnes vont se distinguer par le service particulier qu'elles vont pouvoir rendre au collectif. Ces personnes en situation d'intermédiaires vont pouvoir servir de façon déterminante : à l'accommodement entre les participants autour d'une décision (a), à initier un réseau avec une orientation propre, et lui prêter des moyens de fonctionner (b), à limiter les coûts associés à l'action collective au travers de la diffusion d'information et d'un rôle d'arbitre joué dans les cas de litiges (c).

(a) Un premier cas de figure est celui des démarches d'Ac décisives à court terme, qui vont se traduire par des choix d'équipement, de logistique, contraignants ou au détriment de certains habitants du territoire. Des personnes décalées par rapport aux participants plus « partisans » (de certaines options), vont s'évertuer à contenir les dissensions. Elles mènent un travail d'accommodement, qui ne peut se réduire à tempérer les ardeurs des uns et des autres. De par leur charge (sous-préfet par exemple), de par leur poste (président de syndicat mixte de gestion par exemple), ces personnes veulent progressivement parvenir à dégager des actions, des investissements, qui pourront se réaliser. Pour cela, il va falloir que ces personnes spécifiques rendent un service qui consiste, en gros, à dégager certains avantages d'une

option, une direction, pour ceux qui y étaient plutôt opposés, et à faire voir en même temps certains de ses désavantages auprès de ceux qui voulaient aller encore plus loin dans cette direction (Berthomé, 2016). C'est ainsi que, pas à pas, la plupart des groupes de pression vont pouvoir se ramener à des perspectives communes.

(b) On retrouve régulièrement cette situation où une personne qui a une position relativement extérieure, ou plutôt « aux côtés » des parties prenantes engagées, va se rendre utile. Ce n'est cependant pas forcément ou directement à la conformation des décisions avec les autres parties prenantes – comme on l'a vu ci-dessus – qu'elle va œuvrer. Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) jouent un rôle de « pivot » dans les territoires, qui peut être analysé dans ce sens. Ils ont un rôle « intégrateurs ». Une de leurs missions est notamment de concilier développement économique et protection de l'environnement sur la base d'une stratégie collective alliant acteurs économiques et acteurs de l'environnement. Dans le domaine du tourisme, la mobilisation du champ du management stratégique permet de caractériser une stratégie de mise en réseau d'entreprises pratiquée par certains PNR pour favoriser l'adhésion des opérateurs aux principes du développement durable (Marsat, 2011). Le PNR demeure extérieur au réseau d'entreprises, mais on observe qu'il va pouvoir servir successivement d'« architecte » (initiateur du réseau) et de facilitateur. Il est ici facilitateur en particulier dans sa capacité d'apport de financement et de soutien logistique (Marsat, 2007).

(c) L'intervention d'un acteur qui facilite la progression de l'Ac en lien avec le territoire ne repose pas uniquement sur les ressources dont il dispose et la place qu'il occupe structurellement sur le territoire. Cela a été mis en évidence dans le cas de l'organisation du service d'épandage agricole des boues d'épuration notamment, service qui met en relation des collectivités locales avec des collectifs d'agriculteurs (Amon et al., 2006 ; Déprés et al., 2008). Ici, le facteur facilitant consiste à diminuer les coûts de coordination élevés que supportent les communes et qui limitent leur choix de l'option d'épandage agricole de boues d'épuration. L'analyse montre que les coûts d'organisation associés à la fourniture de services environnementaux collectifs locaux (coûts d'accès à l'information, coûts de négociation d'un accord, coûts de contrôle des engagements pris et de résolution des conflits) varient selon les contextes territoriaux : contexte agricole (terres disponibles pour l'épandage, type de système de production, filières sous signes de qualité) et contexte urbain (proximité à la ville). Les recherches mettent également en évidence, sur la base d'une comparaison entre l'organisation de l'épandage agricole des boues d'épuration dans les départements du Puy-de-Dôme et de Haute-Vienne, que l'existence d'un dispositif départemental de suivi des épandages en Haute-Vienne, reposant sur la chambre d'agriculture et un comité départemental de concertation, limite les coûts d'accès à l'information des collectivités et des agriculteurs ainsi que les coûts de renégociation et de règlement des litiges, induisant une plus grande stabilité des conventions d'épandage (Amon et al., 2006 ; Déprés et al., 2008). La dynamique et la stabilité de l'Ac bénéficie donc ici d'un service qui repose sur deux acteurs associés.

Ainsi, les acteurs intermédiaires œuvrent de façon particulière et essentielle au déclenchement et au développement de l'action collective, à la mise en réseau des acteurs ou encore à la réduction des coûts associés à la coopération. Nos travaux permettent de détailler : qui peuvent être ces acteurs, ou ces associations d'acteurs ; les différents services qu'elles peuvent rendre (conformation de décisions applicables initiateur de réseau ; facilitation de

l'Ac reposant sur la fourniture de ressources et d'informations qui font cruellement défaut). Plus globalement, Les acteurs intermédiaires peuvent être également ceux qui accompagnent le changement dans les territoires.

3. Quand l'action collective façonne les territoires

L'intérêt d'étudier l'action collective dans son lien avec le territoire ne devient vraiment tangible que lorsqu'on a pu montrer que par leur nature et leur ampleur, les effets produits méritaient qu'on s'y attarde. La tâche du chercheur intéressé par le développement des territoires, au sens de "la capacité des acteurs à maîtriser les processus qui les concernent" (Deffontaines et al., 2001), est donc aussi de rendre compte de la valeur, de l'authenticité, de la significativité des résultats atteints par l'intermédiaire de l'action collective. Parmi les travaux menés dans l'UMR, certains s'attardent à montrer les effets de certaines Ac sur le développement économique du territoire sur lequel elle est mise en œuvre (i) ; d'autres soulignent les effets indirects de l'Ac sur les transformations des territoires, par la création ou l'activation de nouvelles ressources (ii) ; enfin, certains travaux soulignent la façon dont l'Ac peut générer de nouveaux territoires, notamment via la mise en place de projets de territoire (iii).

(i) Une première question éclairée par les travaux menés dans l'UMR est celle de la contribution de l'Ac au développement des territoires, ici considéré essentiellement dans sa dimension économique.

Le modèle de développement territorial du « panier de biens » repose sur l'hypothèse que la valorisation conjointe de biens et services spécifiques peut permettre à certains territoires de dégager des avantages concurrentiels au travers de l'existence d'une rente territoriale. Le panier de biens est le résultat (a) d'un ensemble de biens et services complémentaires qui se renforcent les uns les autres sur les marchés locaux ; (b) d'une combinaison de biens (publics ou privés) participant de l'image du territoire et de ses effets de réputation ; (c) d'une coordination entre les producteurs du panier qui internalisent la rente territoriale (Angeon et Vollet, 2008). Les analyses menées dans différents territoires mettent en évidence que la pérennisation du modèle du panier de biens et de la rente territoriale dépend essentiellement des coordinations d'acteurs : coordination entre acteurs privés (accord sur périmètre d'origine et niveau d'exigence des cahiers des charges des produits du panier) et coordinations institutionnelles (lisibilité de l'accès aux biens et services du territoire), ainsi que de la cohérence entre action privée et action publique (Hirczak et al. , 2008).

En ce qui concerne les politiques de développement territorialisées, les proximités géographique (distance supposée favoriser les relations entre acteurs) et organisée (capacités de coordination, capacité de décision collective, solidarité locale) sont considérés comme des atouts pour le développement économique des territoires (Mathe et al., 2014). Le programme Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) repose ainsi sur des Groupes d'action locale (Gal) associant acteurs publics et privés, en charge de définir une stratégie locale de développement. Le développement de nouveaux partenariats porteurs

d'innovations dans le cadre du programme Leader apparaît contraint par des stratégies de préservation des réseaux d'acteurs politico-administratifs existants, des contraintes administratives et financières ainsi qu'un risque de routinisation des actions affectant la plus-value innovante du programme (Bosc et Vollet, 2013). La mesure du degré de territorialisation des projets financés, en termes d'ancrage territorial, d'intersectorialité, de coordination entre acteurs et de transversalité, met en évidence la valeur ajoutée de la démarche Leader par rapport à des mesures mises en œuvre de manière plus « descendante », mais cette valeur ajoutée territoriale reste faible (Barbarot et al., 2013).

Les travaux mettent ainsi en évidence le rôle d'un certain nombre de facteurs relatifs à l'action collective dans le développement économique territorial : le type d'acteurs impliqués (coopération entre acteurs privés sectoriels ou intersectoriels, entre acteurs publics et privés) ; les stratégies individuelles des acteurs ; les coûts associés à l'action collective.

(ii) Nos recherches contribuent également à la mise en évidence des effets de l'action collective en termes de création de nouvelles ressources potentiellement activables pour de nouvelles actions collectives : représentations partagées, nouvelle identité, capacités de coordination, liens entre acteurs (capital social).

A ce titre, l'exemple de l'action collective menée autour de l'AOP fin gras du Mézenc apparaît particulièrement significative (Chabrat, 2015). L'auteur montre en effet qu'au-delà des ressources préexistantes à sa mise en place (ressource herbagère et floristique de qualité, pratiques et savoir-faire liés à la production et la commercialisation du Boeuf de Pâques), la démarche Fin Gras a aussi donné naissance à de nouvelles ressources territoriales telles que le produit lui-même, les fêtes ou encore les réseaux d'acteurs qui sont aujourd'hui la base de l'identité du Mézenc.

Dans une perspective de développement territorial, les configurations socio-spatiales rendent compte des formes de l'action collective dans les territoires et des modalités de gouvernance territoriale. Elles mettent en évidence les dynamiques territoriales associées à la mise en œuvre d'un projet et à identifier comment être un levier d'action dans les territoires (Lardon et al., 2012b). Les dynamiques de relations sociales nécessaires à la construction de l'action collective sont spécifiées (Angeon et al., 2006). Leur ancrage territorial et les modèles spatiaux résultant des dynamiques territoriales sont formalisés (Lardon et Piveteau, 2005). Il s'agit d'un repérage des potentiels de développement, des ingrédients nécessaires à la valorisation des ressources territoriales par les acteurs (Gumuchian et Pecqueur, 2007).

(iii) D'autres travaux portent directement sur la conception d'actions collectives pour la mise en œuvre de projets de territoire. Ils ouvrent alors sur la question de l'accompagnement de ces actions collectives territoriales.

Ces travaux de recherche visent à comprendre les dynamiques d'évolution des territoires ruraux et périurbains et à accompagner les acteurs du changement dans la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire. Ils s'ancrent dans les territoires de projet et inventent de nouveaux modèles de développement pour les territoires. Ils s'inscrivent

dans une perspective *d'empowerment* des acteurs, en produisant des connaissances sur les processus de changement à l'œuvre, en co-construisant avec les acteurs des grilles d'analyse et de compréhension de ces processus et en concevant de nouvelles modalités de gouvernance territoriale. Le projet de territoire est à l'articulation entre des initiatives portées par des acteurs locaux et le cadre institutionnel de politiques publiques territorialisées. Il mobilise une diversité d'acteurs, combine une variété d'actions et différencie une pluralité d'espaces (Lardon, 2012). Pour faciliter la participation des acteurs et anticiper les dynamiques territoriales, nous mobilisons le « jeu de territoire », jeu d'expression qui favorise la construction d'une vision partagée du territoire (Lardon, 2013). Le jeu permet l'établissement d'un dialogue entre acteurs du territoire (élus, habitants, professionnels...) et chercheurs, autour de différents objets intermédiaires utilisés au cours du processus de production de connaissances et de valorisation des expériences (Lardon et al., 2014). Cela nécessite une posture réflexive (Trognon, 2013), tant sur les interactions chercheurs-acteurs dans la conduite de projets territoriaux que sur les modalités de montée en compétence pour la mise en œuvre d'actions collectives, entre chercheurs et acteurs, à différents niveaux d'organisation. Elle contribue en retour à impulser des dynamiques de changement selon les trois boucles d'apprentissage de Pahl-Wostl (2009).

Conclusion

Dans cet article, nous mettons en avant les apports d'une entrée « territoire » de l'action collective sur la base de résultats de travaux de recherche menés dans l'UMR Métafort, dans les domaines du développement des territoires ruraux et périurbains, de la gestion des ressources naturelles, de l'agriculture, de l'aménagement, de l'alimentation.

La circularité du raisonnement global reliant territoire et action collective s'est imposée : l'entrée est délibérément territoriale, le territoire est vu comme un facteur de mise en dynamique des acteurs. L'action collective est au cœur du propos, elle se présente sous différentes formes et mobilise une pluralité d'acteurs, qui n'ont pas obligatoirement l'habitude d'agir collectivement. Ce faisant, les actions collectives menées dans les territoires ont des effets sur les dynamiques de développement territorial, en particulier économique et en retour, génèrent de nouvelles ressources et de nouveaux facteurs de dynamisme, voire même contribuent à la création de nouveaux territoires. Ainsi présentées, les questions structurées autour des relations entre action collective et territoire présentent un gradient, que l'on pourrait dire du plus classique pour des approches en sciences régionales au plus spécifique au développement territorial. Tout d'abord, la façon dont le territoire produit de l'action collective porte sur les facteurs de dynamique. Les expériences rapportées mettent en avant l'importance des grilles d'analyse permettant de traiter la complexité et la temporalité de ces processus; ici les modèles éco-systémiques ont toute leur place. Ensuite, les formes que prend l'action collective sur les territoires révèlent non seulement une diversité, mais aussi l'intérêt d'aller enquêter jusqu'aux mondes communs collectivement constitués, interface de dialogue ou de convergence. Le rôle d'acteurs intermédiaires pour servir de passerelle entre ces mondes a été détaillé. Enfin, l'action collective produit en retour de nouvelles dynamiques, de nouvelles ressources, de nouveaux territoires.

Les réponses apportées par les travaux de l'UMR relatifs à l'agriculture, l'alimentation, l'environnement ou l'aménagement relèvent de regards spécifiques, portés par une discipline ou par une finalité, apportant une richesse de points de vue et d'expériences. La convergence est recherchée dans l'hybridation des cadres théoriques, relevant de l'analyse des systèmes socio-écologiques (Ostrom, 2009) et dans la combinaison des savoirs, autour d'objets intégratifs (au sens de Schmid and Hatchuel, 2014). Observés de manière transversale, les résultats des travaux de recherche menés dans l'UMR Métafort mettent en avant le fait que le repérage des théories et des cadres pour penser l'action collective en lien avec le territoire n'est pas achevé. On sait rendre compte des effets des différentes dimensions du territoire sur les Ac, des formes d'Ac sur ces territoires, de même que des effets des Ac sur certaines dimensions du développement des territoires (notamment les conditions économiques). Cependant, les cadres d'analyse permettant d'aborder les nombreuses dimensions du développement territorial sont voués à évoluer. On peut penser par exemple à la difficulté de prendre en compte les interactions entre différentes Ac à l'œuvre sur un territoire. Au-delà, les cadres théoriques retenus déterminent-ils le rapport à la connaissance et aux populations que l'on peut envisager? Jusqu'où est-il pertinent, voire possible, d'hybrider des cadres de pensée sans que ces cadres perdent tout leur pouvoir analytique? Ce sont ces fronts de recherche qui nous semblent pertinents à explorer plus avant.

Références bibliographiques

- Adger, W. N., 2003, Social capital, collective action and adaptation to climate change, *Economic Geography*, vol. 79, n°4, 387-404.
- Amblard, L., Déprés, C., 2011, La filière paysage en milieu rural. Une analyse de l'organisation des services d'entretien à dimension paysagère, dans : *Analyses économiques du paysage*, coordonné par W. Oueslati, Paris : Editions QUAE, pages 117-130.
- Amblard, L., Reynal, V., 2015, La coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles en France. Les conditions d'émergence et de pérennisation de l'action collective, Rapport final, Convention de Recherche Irstea-Onema 2013-2015, 137 pages.
- Amon, G., Aznar, O. and Vollet, D., 2006, Why are some French farmers sludge-takers? Some agronomic and socioeconomic explanations, *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 5 (2/3), 289-308.
- Anderies, J.M., Janssen, M.A., Ostrom, E., 2004, A framework to analyse the robustness of socialecological systems from an institutional perspective, *Ecology and Society*, 9,1:18.
- Angeon, V., Caron, P., Lardon, S., 2006. Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable. Quel rôle de la proximité dans ce processus ? *Revue Développement durable et Territoires* (<http://developpementdurable.revues.org/>).
- Angeon, V., Caron, A., 2009, Quel rôle joue la proximité dans l'émergence et la pérennité de modes de gestion durable des ressources naturelles ? *Natures Sciences Sociétés* 17 : 361-372.

- Angeon, V., Vollet, D., 2008, Spécificité des produits et développement territorial. L'exemple paradoxal du panier de biens en émergence de l'Aubrac, *Revue d' Economie Régionale et Urbaine*, 4, 591-615.
- Ansell, C., Gash, A., 2007, Collaborative Governance in Theory and Practice, *Journal of Public Administration Research and Theory*, 18, 543-571.
- d'Aquino P., 2002, Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante, *L'espace géographique*, 1/31, 3-22.
- Aznar, O., 2002, Services environnementaux et espaces ruraux. Une approche par l'économie des services, Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, Département d'Economie, 273 pages.
- Barbarot, A.S., Renard, T., Vollet, D., Lépicié D., 2013, Propositions méthodologiques pour mesurer la territorialisation des projets de développement rural, *Economie Rurale*, 336, 81-88.
- Baritoux, V., Houdart, M., 2015, Relations fournisseurs-grande distribution dans les filières agroalimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche « filière qualité », *Économie Rurale* n°346, 15-30.
- Béguin, P., 2007. Innovation et cadre socio-cognitif des interactions concepteurs-opérateurs : une approche développementale. *Le Travail Humain*, vol. 7°, n°4, p. 369-390.
- Berthomé, G-E-K., 2011, L'économie des concertations à l'heure du rééquipement controversé des territoires, Thèse pour l'obtention du Doctorat en Science et Gestion de l'Environnement, Université des Sciences de Liège.
- Berthomé, G-E-K., 2012, Les préférences des participants aux concertations sur les déchets selon une méthode non déclarative, Colloque International sur la prévention et la gestion durable des déchets, Novembre 2012, Le Mans.
- Berthomé, G-E-K., 2014a, Simuler les résultats des concertations environnementales, *Négociations*, 2, n° 22, 53-68.
- Berthomé, G-E-K., 2014b, Narrowing down the negotiation power issue in stakeholders dialogue by measurement, *Policy & Politics conference 2014*, 16 -17 September 2014, University of Bristol, UK.
- Berthomé, G-E-K., 2016, La figure du principal dans l'élaboration de la décision en concertation, in *À quoi sert la démocratie participative ?*, L. Blondiaux, J-M. Fourniau, L. Monnoyer-Smith et C. Neveu (Dir.), Peter Lang.
- Berthomé, G-E-K. et Trognon, L., 2012, Que reste-t-il de la « gouvernance territoriale » dès lors que l'on instruit la question des bénéfiques et des bénéficiaires ?, *Symposium Pour et Sur le Développement Rural (PSDR)*, Juin 2012, Clermont-Ferrand.
- Boltanski L. et Thévenot L., 1987, *Les Economies de la grandeur*, Cahiers du Centre d'étude de l'emploi, n°31, Paris, PUF.

- Bosc, C., Vollet, D., 2013, Évaluation du dernier programme Leader (2007-2013) en Auvergne et Bourgogne : entre logiques de routinisation et risque de capture agricole, *Politiques et Management Public* 30/4, 473-492.
- Brassac, C., 2004. Action située et distribuée et analyse du discours : quelques interrogations. *Cahiers de linguistique française*, 26: 251-268.
- Bryson, J. M., Crosby, B. C., 1992, *Leadership for the common good: Tackling public problems in a shared-power world*, Jossey-Bass.
- Buchanan, J. M., & Tullock, G. (1962). *The calculus of consent* (Vol. 3). Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Bulkeley, H. et Askins, K., 2009, Waste interfaces: biodegradable waste, municipal policy and everyday practice, *Geographical Journal*, 175 (4), 251-260.
- Callon, M., 1986, Some elements of sociology of translation: domestication of the scallops and the fishermen of St Brieuc Bay, in Law (ed.), "Power, action and belief: a new sociology of knowledge", Routledge, London.
- Chabrat-Michel, S., 2015, Impacts des conditions territoriales sur la mise en place et le développement des démarches collectives de valorisation de la viande bovine en zones de moyenne montagne auvergnate, thèse de doctorat de géographie de l'Université Blaise-Pascal, 345p.
- Chabrat, S., Baritoux, V., Houdart, M., 2014, De la viande, du foin et un pastoralisme sédentaire, Le cas de l'AOP Fin Gras du Mézenc, *Revue de géographie alpine*, 102-2, URL : <http://rga.revues.org/2422>.
- Chapin, F.S., Knapp, C.N., 2015, Sense of place: A process for identifying and negotiating potentially contested visions of sustainability, *Environmental Science and Policy*, 53, 38-46.
- Crozier, M., Friedberg, E., 1977, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris.
- Daley, D. M., 2008, Interdisciplinary Problems and Agency Boundaries: Exploring Effective Cross-Agency Collaboration, *Journal of Public Administration Research and Theory*, 19, 477-493.
- Debarbieux, B., Lardon, S. (dir.) 2003, *Les figures du projet de territoire*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 270 p.
- Deffontaines, J.P., Marcelpoil E., Moquay P., 2001. « Le développement territorial : une diversité d'interprétations », dans S. Lardon, P. Maurel et V. Piveteau (dir.), *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès, p. 39-56
- Déprés, C., Aznar, O., Vollet, D., Jeanneaux, P., 2008, Identification et notion de coûts d'organisation dans les services collectifs locaux Étude de cas : le service d'épandage agricole des boues d'épuration, *Ingénieries - EAT*, 54 : 33-41.
- Di Meo, G., Buléon, P., 2005, *L'espace social : lecture géographique des sociétés*, Paris: Armand Colin.

- Dubuisson-Quellier, S., 2001, Une organisation territoriale pour la mise en place d'une filière porc de qualité en Bretagne, *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 32, 165-176.
- Eggers, W. D., & Goldsmith, S. (2004). *Governing by Network: The new shape of the public sector*. Washington, DC: Brookings Institution.
- Fleury, P., Houdart, M., Lasseur, J., Linck, T., 2014, Diversité des actions collectives en élevage et des formes d'intensification écologiques qu'elles expriment, Livrable 2.3, projet Mouve,
<https://www1.clermont.inra.fr/mouve/index.php?p=productions&loc=Les%20Productions>.
- Fourniau, J-M., 2007, "Citoyen en tant que riverain" : une subjectivation politique dans le processus de mise en discussion publique des projets d'aménagement, in REVEL Martine, BLATRIX Cécile, BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel, HÉRIARD-DUBREUIL Bertrand et LEFEBVRE Rémi (eds), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte - Recherches, 67-77.
- Friedberg E., 1997, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, Paris.
- Gadrey J., 2003, *Socio-économie des services*. Repères, la Découverte, Paris.
- German, L., Hailemichael, T., 2008, A framework for evaluating effectiveness and inclusiveness of collective action in watershed management, *J. Int. Dev.*, 20, 99-116.
- Giest, S., Howlett, M., 2014, Understanding the pre-conditions of commons governance: The role of network management. *Environmental Science & Policy*, 36, 37-47.
- Goldman, R.L., Thompson, B.H., Daily, G.C., 2007. Institutional incentives for managing the landscape: Inducing cooperation for the production of ecosystem services. *Ecological Economics* 64, 333-343.
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R., Roux, E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris, Economica.
- Gumuchian, H., Pecqueur, B., 2007, *La ressource territoriale*. Paris, Economica.
- Habermas, J., 1981, *Theorie des kommunikativen Handelns*, Vol 1 and 2, Frankfurt am Main.
- Hatchuel, A., 2001, Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective, in David, Hatchuel, Laufer (eds.), "Les nouvelles fondations des sciences de gestion", Paris, Vuibert, p. 21-45.
- Hirczak, M., Moalla, M., Mollard, A., Pecqueur, B., Rambonilaza, M., Vollet, D., 2008, Le modèle du panier de biens. Grille d'analyse et observations de terrain, *Economie Rurale*, 308: 55-72.
- Laganier, R., Villalba, B. et Zuideau, B., 2002, Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire, *Développement durable et territoires*, Dossier 1 (2002) : Approches territoriales du développement durable, mis en ligne le 01 septembre 2002, consulté le 10 mars 2015. URL: <http://developpementdurable.revues.org/774> ; DOI: 10.4000/developpementdurable.774.

- Lardon, S., Tonneau, J.P., Raymond, R., Chia, E., Caron, P., 2008, Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. In Lardon S., Chia E., Rey-Valette H., (dir.) Outils et dispositifs de la gouvernance territoriale. Numéro spécial Norois, n°209, 4, p. 17-36.
- Lardon, S., Loudiyi, S., Cournot, E., Fournier, J., 2012a, Les configurations socio-spatiales : outil et dispositif de gouvernance des territoires. *Revue d'Auvergne* 602-603 : 295-310.
- Lardon, S., Lenain, M.A., Marsat, J.B., Mazuel, L., Trognon, L., 2012, Accompagner les acteurs du changement par une nouvelle ingénierie territoriale. In Trognon L., Baumont R., Ingrand S., Lardon S., Turpin N., Vollet D. (Ed.), 2012, *Productions, gouvernance et ingénierie territoriales*, *Revue d'Auvergne*, n°602-603: 375- 398.
- Lardon, S., (ed.) 2012, *Géoagronomie, paysage et projets de territoire. Sur les traces de Jean-Pierre Deffontaines*. Editions QUAE, NSS Dialogues.
- Lardon, S., 2013, Le « jeu de territoire », un outil de coordination des acteurs locaux. *Revue FaçSADe, Résultats de recherches du département Inra-Sad, Vol 38, 4p.*
- Lardon, S., Milian, J., Loudiyi, S., Leblanc, P., Barthe, L., Taulelle, F., 2014, Du potentiel à l'action : la gouvernance territoriale des pôles d'excellence rurale. In Lardon S., Jamet E., Lenain M.A. (dir.). *Mobilité, santé et développement territorial, de nouveaux défis pour la gouvernance des territoires ruraux*. *Norois*, n° 233, 2014/4 : 69-81.
- Lardon, S., Piveteau, V., 2005, *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*. *Géocarrefour*, Vol 80/2 : 75-90.
- Latour, B., 1989, *La science en action*, La Découverte, Paris.
- Lindberg, G., Fahlbeck, E., 2011, New forms of local collective governance linked to the agricultural landscape: identifying the scope and possibilities for hybrid institutions, *Int. J. Agricultural Resources, Governance and Ecology*, vol.9, n°1/2, 31-47.
- Lorino, P., 1989, *L'économiste et le manager*, La Découverte, Paris.
- Lubell, M., Schneider, M., Scholz, J.-T., Mete, M., 2002. Watershed partnerships and the Emergence of Collective Action Institutions. *American Journal of Political Science* 46 (1), 148-163.
- Lussault, M., 2007, *L'homme spatial : La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées ».
- Mansbridge, J., Bohman, J., Chambers, S., Estlund, D., Føllesdal, A., Fung, A., ... Manin, B., 2010, The Place of Self-Interest and the Role of Power in Deliberative Democracy, *Journal of political philosophy*, 18 (1), 64-100.
- March, J. G., & Olsen, J. P., 1983, The new institutionalism: organizational factors in political life. *American political science review*, 78(03), 734-749.
- Markelova, H., Meizen-Dick, R., Hellin, J., Dohrn, S., 2009, Collective action for smallholder market access, *Food Policy*, 34, 1-7.
- Marsat, J.B., 2007, Le réseau, un objet de gestion stratégique pour des dynamiques territoriales de développement durable : applications en tourisme, XLIII^e Colloque de

l'ASRDLF - Les dynamiques territoriales, débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires, Chambéry, 11-13 Juillet 2007.

Marsat, J.B., 2011, L'action des PNR pour un tourisme durable : stratégies et outils, une analyse dialogique, 2èmes journées scientifiques du tourisme durable, Poitiers, France, 23/06/2011.

Masuda, J.R., McGee, T.K., Garvin, T.D. 2008 Power, knowledge, and public engagement: Constructing 'citizenship' in Alberta's Industrial Heartland, *Journal of Environmental Policy and Planning*, 10 (4), 359-380.

Mathe, J., Vollet, D., Lépicié, D., Berriet-Sollic, M., Le Roy, A., 2014, Évaluation régionale LEADER en Auvergne : un bilan mitigé et contrasté en termes de valeur ajoutée, *Sciences Eaux et Territoires* n°13.

Mazeaud A., Sa Vilas Boas, M. H. Berthomé, G-E-K., 2012, Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés, *Participations*, vol. 1/1, 5-29.

McGinnis, M.D., Ostrom, E., 2014, Social-ecological system framework: initial changes and continuing challenges, *Ecology and Society*, 19(2): 30.

Meinzen-Dick, R., DiGregorio, M., McCarthy, N., 2004, Methods for studying collective action in rural development, *Agricultural Systems*, 82: 197-214.

Mendez, A., Bidart, C., Brochier D., Correia, M., Garnier, J., Gilson, A., Longo, M.-E., Mercier, D., Oiry, E., Pascal, A., Perocheau, G., Tchobanian, R., 2010, *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia-Bruylant, 260 p.

Moine, A., 2006, Le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, *L'Espace géographique*, n°35, 115-132.

Mouffe, C., 2003, Démocratie délibérative ou pluralisme agonistique ?, in *Le Libéralisme, l'Innovation et la Question des Limites*, Hatchuel et Laufer (coord.), L'Harmattan.

Mumpower, J. L. (2001) Selecting and evaluating tools and methods for public participation, *International Journal of Technology, Policy and Management*, 1 (1), 66 – 77.

Ollivier-Trigalo, M. et Rui, S., 2002, L'expertise comme outil d'évaluation et de communication, *Metropolis*, 108/109, 84-87.

Olson, 1965, *The logic of collective action. Public goods and the theory of groups*, Cambridge: Harvard University Press, 208 pages.

Ostrom, E., 2007, A diagnostic approach for going beyond panaceas. *Science*, 104(39): 15181-15187.

Ostrom, E., 2009, A General Framework for Analyzing Sustainability of Social Ecological Systems. *Science*, 325: 419-422.

Ostrom, 1990, *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 298 pages.

Pahl-Wostl, 2009, A conceptual framework for analysing adaptative capacity and multi-level learning process in resource governance regime, *Global Environmental Change*, 19: 354-365.

- Rambonilaza T., Amblard L. et Revol H., 2013, De l'offre paysagère a la production paysagère : l'économie des chemins ruraux, in : Luginbühl Y., Terrasson D. (coord.) *Paysage et Développement Durable*, Éditions Quæ, Versailles, 77-87.
- Rowe, G., et Frewer, L. J., 2000, Public participation methods: A framework for evaluation. *Science, technology & human values*, 25(1), 3-29.
- Rui, S., 2013, « Conflit », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- Schermer, M., Renting, H., Oostindie, H., 2011, Collective farmers' marketing initiatives in Europe: diversity, contextuality and dynamics, *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, n°18, 1-11.
- Schmid, A.-F., Hatchuel, A., 2014, *On generic epistemology*, Angelaki (USA).
- Schusler, T. M., Decker, D. J., Pfeffer, M. J., 2003, Social Learning for Collaborative Natural Resource Management, *Society and Natural Resources*, 15: 309-326.
- Simmel, G., 1906, The sociology of secrecy and of secret societies. *The American Journal of Sociology*, 11(4) : 441-498.
- Stengers, I., 2006, *La Vierge et le Neutrino : Les scientifiques dans la tourmente*, Les Empêcheurs de penser en rond/ Seuil.
- Tilly, C., 1985, Models and realities of popular collective action. *Social Research*, 717-747.
- Trognon, L., 2013, Accompagner la réflexivité, une construction de l'expérience. *Education Permanente*. n°196: 65-74.
- Truffer, B., Störmer, E., Maurer, M. et Ruef, A., 2010, Local Strategic Planning Processes and Sustainability Transitions in Infrastructure Sectors, *Environmental Policy and Governance*, 20, 258-269.
- Wade, R., 1987, The management of common property resources: collective action as an alternative to privatisation or state regulation, *Cambridge Journal of Economics*, 11, 95-106.